la Martinière Duchère
Lycée d'enseignement général et technologique
LA MARTINIERE DUCHERE
300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON
Tél. 04.72.17.29.50
ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

DOSSIER ETUDIANT Sélectionnez le type Année scolaire 2025/2026

Les champs encadrés de rouge sont obligatoires - **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

NOM :

PRÉNOM :

FORMATION : Sélectionnez le type

ANNEE : Sélectionnez le type

A- DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

1. Ce dossier rempli et sign®
2. La fiche d'urgence compl®t®e et signée (*incluse dans ce dossier*)
3. Relev®d'identit®bancaire (RIB/IBAN)
4. Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité, passeport...) et titre de séjour si concerné
5. Copie de l'extrait du livret de famille définissant l'autorité parentale (parents et enfant concerné) ou acte de naissance
6. Attestation de responsabilité civile et individuelle accident comportant les mentions obligatoires : scolaire, extrascolaire ou périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026

B- DOCUMENT(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) À FOURNIR ÉVENTUELLEMENT

- Fiche médicale confidentielle sous pli cacheté (*incluse dans ce dossier*)
- Notification d'aménagement des épreuves du dernier examen (ex. : tiers-temps...)
- Dossier de projet d'accueil individualisé (PAI) ou plan d'accompagnement personnalisé (PAP)
- Notification provisoire de Bourse CROUS
- Fiche internat remplie avec photo d'identité *(fournie séparément)*
- A la rentrée
  DTS IMRT : Attestation de vaccination remplie (*à télécharger*)
  BTS BioMed : Attestation de vaccination remplie (*à télécharger*)

Rappel pour les classes préparatoires

Ces étudiants devront obligatoirement s'inscrire à l'université partenaire de la formation et acquitter de la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)

la Martinière Duchère
Lycée d'enseignement général et technologique
LA MARTINIERE DUCHERE
300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON
Tél. 04.72.17.29.50
ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

Année scolaire 2025/2026

DOSSIER Sélectionnez le type

Les champs encadrés de rouge sont obligatoires

NOM :

PRÉNOM :

FORMATION : Sélectionnez le type

ANNEE : Sélectionnez le type

LANGUE VIVANTE B

- **Obligatoire** pour les formations BTS CI ; BTS SAM ; CPGE ECT ; CPGE ATS

- **Facultative** pour les autres formations : son choix ne peut se faire qu'à l'inscription et entraine un **engagement sur les 2 années**

- **Impossible** pour les formations de DCG, de DECESF et de CPGE TB

Langue vivante A : Anglais

Langue vivante B : Sélectionnez la langue

STATUT

Régime souhaité : Sélectionnez le type

Pour la restauration, voir plus loin les différentes possibilités.

Hébergement demandé : Sélectionnez le type

Le CROUS de Lyon permet aux étudiants du lycée La Martinière Duchère de profiter prioritairement de logements étudiants à proximité immédiate du lycée.
S'adresser à la vie scolaire pour tout renseignement à l'adresse : internat.0690038s@ac-lyon.fr

Motivations de la demande d'hébergement

IDENTITE ETUDIANT

NOM :

Prénom :

Genre : Sélectionnez le type

Né(e) le : à :

Code postal : Pays (si étranger) France

Nationalité : France

INE :

11 caractères (9 chiffres puis 2 lettres) indiqués sur le relevé de notes du Bac et sur les bulletins scolaires

Adresse postale du logement de l'étudiant

Code postal : Ville :

Tél. portable :

Tous les changements de coordonnées durant la formation sont à signaler au plus vite à scolarite.0690038s@ac-lyon.fr

Courriel :

FORMATION PRÉCÉDENTE EN 2024-2025

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays : France

Classe : .

Redoublant :

PASS'REGION

Sélectionnez le type Pass'Région carte numéro

Le Pass'Région est nécessaire pour entrer au lycée. Si vous n'en disposez pas, vous devez le commander sans délai et vous le faire livrer à votre domicile.

Demande à faire sur l'espace bénéficiaire :

https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom :

Prénom(s) : Lien de parenté : Sélectionnez

Adresse :

Code postal : Ville : Pays : (si étranger)

Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail

Courriel :

Nombre d'enfants à charge en lycée et collège public :

Nombre d'enfants à charge :

Profession : Sélectionnez le type

Né(e) le : à Pays : (si étranger)

RESPONSABLE LEGAL 2 *Les étudiants majeurs doivent indiquer leur nom*

Nom :

Prénom(s) : Lien de parenté : Sélectionnez

Adresse :

Code postal : Ville : Pays : (si étranger)

Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :

Courriel :

Nombre d'enfants à charge en lycée et collège public :

Nombre d'enfants à charge :

Profession : Sélectionnez le type

Né(e) le : à Pays : (si étranger)

Responsable légal qui paie les frais scolaires : Sélectionnez le type

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance : à Pays : (si étranger)

Profession : Sélectionnez le type

Responsable légal qui perçoit les aides : Sélectionnez le type

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance : à Pays : (si étranger)

Profession : Sélectionnez le type

académie Lyon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Rhône
éducation nationale jeunesse vie associative

FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS*

Document obligatoire à compléter de façon manuscrite

Nom de l'établissement : Lycée La Martinière Duchère Année Scolaire : .....

Nom :.....Prénom :.....

Classe :.....Date de naissance :.....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :.....
.....
.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :.....
.....
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :.....
2. N° de portable du père :.....de la mère :.....
3. N° du travail du père :..... Poste :.....
4. N° du travail de la mère :..... Poste :.....
5. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : .....

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
LES FRAIS ENGAGES SONT A LA CHARGE DES FAMILLES ET NON DE L'ETABLISSEMENT

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, …) .....
.....
.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :.....
.....

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.
Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.
Cette fiche annule et remplace toute fiche utilisée antérieurement

académie Lyon

direction des services départementaux de l'éducation nationale Rhône

éducation nationale jeunesse vie associative

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FICHE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

(à remettre, si vous le souhaitez, sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin ou de l'infirmière scolaires, lors de l'inscription ou par voie postale à l'attention du service scolarité)

Cette fiche est à compléter dans le cas où votre enfant est atteint de maladie chronique, de troubles de la santé évoluant sur une longue période et pour lesquels des aménagements de la scolarité et, en particulier, des soins ou prises de médicaments **pendant le temps scolaire** sont nécessaires.
A cet effet, un Projet d'Accueil Individualisé est mis au point, à votre demande et avec votre participation, sous l'autorité du directeur d'école ou du chef d'établissement, en concertation avec le médecin scolaire ou de PMI et l'infirmière scolaire.

Enfant (Nom, Prénom) : .....

Classe : …….

Ecole ou établissement scolaire :.....

Coordonnées des parents ou représentants légaux :

Nom, Prénom : .....

N° tél : domicile :……portable : ……travail : ……

Nom, Prénom : .....

N° tél : domicile :……portable : ……travail : ……

◆ Maladie dont est atteint votre enfant : .....

◆ Joindre, **sous pli cacheté confidentiel pour le médecin scolaire, de PMI**, les documents établis par votre médecin traitant :

- une ordonnance récente précisant les besoins thérapeutiques,
- un protocole d'urgence précisant les signes d'appel, les symptômes visibles ,les mesures à prendre et les informations à donner aux médecins des services d'urgence dans le cas où la maladie évolue par crises ou par accès.

C'est à partir de ces éléments que le projet d'accueil individualisé sera rédigé par le médecin de l'établissement scolaire.

Pour mettre au point le projet d'accueil individualisé **vous devez prendre contact** avec le directeur d'école ou le chef d'établissement **ainsi** qu'auprès du médecin ou de l'infirmière scolaire ou du médecin de PMI selon le cas **et convenir d'un rendez-vous**.

Sans réponse de votre part l'état de santé de votre enfant sera considéré comme ne relevant pas d'un projet d'accueil individualisé.

Vu et pris connaissance le :

Le(s) représentant(s) légal(aux) (nom, prénom et signature)

la Martinière Duchère
Lycée d'enseignement général et technologique
LA MARTINIERE DUCHERE
300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON
Tél. 04.72.17.29.50
ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

Année scolaire 2025/2026

INTERNAT / DEMI-PENSION AUX TICKETS

L'inscription à la demi-pension et/ou à l'internat nécessite obligatoirement de :

A - DEMI-PENSION : charger sa carte personnelle ou PASS'REGION JEUNES

En s'acquittant d'un chèque de **33,00 euros (soit 10 repas, 1 repas = 3,30 euros)**

libellé à l'ordre de : *Agent comptable du Lycée La Martinière Duchère*

et en indiquant au dos du chèque le nom et le prénom de l'étudiant.

La carte doit être chargée avant de prendre les repas. **AUCUNE AVANCE DE REPAS** n'est faite.

Tous les tarifs sont votés au conseil d'administration et sont en vigueur du 01/09/2025 au 20/12/2025

B - INTERNAT : choisir une formule interne (si besoin)

Formule interne étudiant de CPGE (*sauf CPGE-ATS)* / BTS / DCG

Sélectionnez le type

Interne externé = prendre ses trois repas journaliers au lycée sans y loger

TOUTE MODIFICATION doit être exprimée **IMPERATIVEMENT avant la fin du trimestre en cours** pour être effective le trimestre suivant.

Tous les tarifs sont votés au conseil d'administration et sont en vigueur du 01/09/2025 au 20/12/2025

la Martinière Duchère
Lycée d'enseignement général et technologique
LA MARTINIERE DUCHERE
300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON
Tél. 04.72.17.29.50
ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

INFORMATIONS FINANCIERES - IBAN ou RIB

La fourniture d'un RIB original de l'année 2025 est indispensable pour procéder aux divers remboursements (solde de demi-rension ; remboursement sorties...) et au versement de certaines bourses.

- **Pour les étudiants mineurs,** vous devez fournir l'IBAN ou RIB du responsable légal 1 ou 2 **déclaré dans ce dossier - fiche responsables**

- **Pour les étudiants majeurs,** vous pouvez soit fournir l'IBAN ou RIB du responsable légal 1 ou du responable 2, soit fournir votre propre IBAN ou RIB

Si vous fournissez le RIB d'un étudiant mineur, vous devez remplir l'autorisation parentale qui suit.

MERCI DE RENDRE CE DOCUMENT AVEC

LE RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE RECENT

COLLÉ ICI

Les coordonnées bancaires fournies ne sont valables que pour l'année scolaire 2025 - 2026.

la Martinière Duchère
Lycée d'enseignement général et technologique
LA MARTINIERE DUCHERE
300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON
Tél. 04.72.17.29.50
ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

AUTORISATION PARENTALE SI L'ETUDIANT(E) EST MINEUR(E)

valable seulement pour l'année scolaire 2025 - 2026

Je soussigné(e), (1)

agissant en qualité de père – mère – tuteur légal – tutrice légale (2),

autorise mon fils - ma fille (2)

nom et prénom de l'élève : . classe :

à percevoir le montant de sa bourse ou d'un remboursement sur son propre compte bancaire.

Signature

date :

(1) Nom, prénom du père (ou tuteur légal), de la mère (ou tutrice légale)

(2) Rayer les mentions inutiles.

la Martinière Duchère
Lycée d'enseignement général et technologique
LA MARTINIERE DUCHERE
300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON
Tél. 04.72.17.29.50
ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION

Le restaurant fonctionne en self-service du lundi au vendredi de 11h30 à 13h20 et de 18h30 à 19h20.

L'accès est possible à toute personne munie d'une carte ou de son PASS'REGION JEUNES dont le compte repas est approvisionné et dont le solde doit être supérieur au prix du repas.

Remarques

- En cas de perte, vol ou détérioration de sa carte, le titulaire doit s'adresser à l'**Intendance** pour demander le blocage de sa carte (opération gratuite) et :
  - **pour la carte lycée** : son remplacement avec report du solde du compte : **coût 8.00 Euros** non remboursable même si la carte est retrouvée
  - **pour le Pass'Region Jeunes** : demander son remplacement sur le site puis le report du solde à l'intendance avec la nouvelle carte
- L'établissement n'est pas responsable des repas débités au moyen d'une carte perdue ou volée.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'HEBERGEMENT

La formule d'hébergement est choisie à l'inscription.

Un échéancier est possible exclusivement sur demande écrite sur papier ou par mail (adresse électronique : restauration.0690038s@ac-lyon.fr).

Toute modification doit être exprimée impérativement avant la fin du trimestre en cours pour être effective le trimestre suivant.

la Martinière Duchère
Lycée d'enseignement général et technologique
LA MARTINIERE DUCHERE
300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON
Tél. 04.72.17.29.50
ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

MODALITÉS DE PAIEMENT

Différents modes de paiement vous sont proposés :

- **Par chèque :** libeller votre chèque à l'ordre de **l'Agent comptable du lycée La Martinière Duchère,** indiquer au verso vos nom, prénom et numéro de carte magnétique restaurant, déposer votre chèque sans enveloppe dans la boîte aux lettres grise placée dans le hall d'entrée du bâtiment A, **avant 10h** pour un crédit le jour même.

- **En espèces ou par carte bancaire de 08:00 à 12:00 :** présentez-vous au bureau « Hébergement », Bâtiment A, avec un paiement dont le montant correspondant à la somme de 10 repas.

- **Par télépaiement via l'ENT du lycée** : Rubrique E-services/Paiement 1/2 pension.

- **Par la borne de rechargement** (avec une carte bancaire) située dans le hall Major Martin bâtiment D

En cas de difficulté financière, il est conseillé de prendre contact avec l'assistance sociale du CROUS.

Modalités pour le paiement en ligne

1) se connecter sur l'ENT : https://martiniere-duchere.ent.auvergnerhonealpes.fr/

2) choisir la rubrique "E-services / Paiement 1/2 pension"

la Martinière Duchère
Lycée d'enseignement général et technologique
LA MARTINIERE DUCHERE
300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON
Tél. 04.72.17.29.50
ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

AIRE DE FITNESS COLLECTIVE

réservée aux élèves, étudiants et internes du lycée

Il est impératif de prendre connaissance des consignes suivantes et de les appliquer pour pratiquer efficacement et en toute sécurité.

Taille minimum : de 1m40

Age minimum : 14 ans

Nombre maximum de pratiquants :
- **combinaison: 8**
- **vélo : 1**

Respecter la destination de ces équipements et les utiliser comme tels, en suivant les recommandations ci-dessous.

1. Préparation et échauffement

- Échauffez-vous toujours avant de commencer - Portez des vêtements confortables et adaptés à votre entraînement pour garantir une liberté de mouvement optimale.

2. Progressivité et sécurité

- Commencez doucement : ne tentez pas des mouvements trop complexes dès le début. Construisez votre force progressivement avec des exercices basiques comme les pompes, les tractions ou les dips.
- Apprenez la technique correcte pour chaque mouvement afin d'éviter les blessures.

3. Régularité et diversité

- Privilégiez une pratique régulière.
- Intégrez de la variété dans vos séances: alternez les exercices de force, d'équilibre, et de mobilité pour travailler tout le corps.

4. Hydratation et nutrition

- Hydratez-vous bien avant, pendant et après votre session.
- Adoptez une alimentation équilibrée pour soutenir vos efforts physiques et optimiser vos performances.

5. Écoute de soi et repos

- Soyez à l'écoute de votre corps : arrêtez-vous si vous ressentez une douleur anormale.
- Accordez-vous des périodes de repos pour permettre la récupération musculaire.

Signaler toute anomalie ou dégradation

La proviseure, B. ROBIN

LYCEE LA MARTINIERE DUCHERE
Brigitte ROBIN
Proviseure
LYON 9e

Le 12-05-2025

ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

NOTE D'INFORMATION

INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2025-2026

Vu le règlement intérieur de l'établissement,
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

la Martinière Duchère
Lycée d'enseignement général et technologique
LA MARTINIERE DUCHERE
300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON
Tél. 04.72.17.29.50
ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

ENREGISTREMENT DE L'INSCRIPTION

ATTENTION

La validation de votre vœux sur ParcourSup EXIGE votre inscription au lycée avant le 11 juillet 2025.

L'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNÉE DEVIENT **DÉFINITIVE QU'A L'OBTENTION DU BAC.**

Une copie du relevé du baccalauréat est à faire parvenir ou à déposer au lycée dès le 7 juillet 2025.

Ce dossier complété ainsi que les pièces demandées ci-dessous, sont à

remettre sous **format papier :**

- du 3 juin 2025 au 26 juin 2025 : le mardi de 13:30 à 16:30 ou le jeudi de 8:00 à 13:00
  Au secrétariat de la scolarité porte B001 bâtiment B
- du 3 juillet 2025 au 11 juillet 2025 : tous les jours de 8:00 à 12:00 et de 13:00 à 15:00
  Sur la chaine d'inscription porte B003 bâtiment B
- Pour les validations après le 10 juillet 2025 : envoi simple (pas de recommandé)
  Par courrier postal à l'adresse du lycée en précisant *secrétariat de la scolarité*

☐ Je certifie l'**exactitude des renseignements** fournis

☐ J'atteste **avoir pris connaissance** du **règlement intérieur** et de la **note d'information** de ce dossier et m'engage à les **respecter dans leur intégralité**

☐ J'autorise l'établissement à utiliser mes données à des fins internes et pour traitement numérique

Date : _____

Sélectionnez dans la barre outil Remplir et signer *puis* Signer soi-même

Signature de l'étudiant

ATTENTION
En signant le dossier, vous validez définitivement toutes les informations.

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet d'un traitement destiné au lycée La Martinière Duchère mis en oeuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'Éducation nationale.
Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 5 (cinq) ans.
L'accès à vos données personnelles est strictement limité au lycée La Martinière Duchère, aux services de la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes et aux services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer auprès du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant à l'attention du délégué à la protection des données (DPD) à l'adresse : dpd@ac-lyon.fr